

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00889 Numéro SIREN : 407 991 876 Nom ou dénomination : A7 PROTECTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2023 sous le numéro de dépôt 3617

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 11 MAI 2023 Numéro : 3647

A7 PROTECTION

Société par actions simplifiée au capital de 187 600 euros
Siège social : 10 Quai de la Borde les Rives de Seine
91130 RIS ORANGIS
407 991 876 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 21 AVRIL 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 993 384.31 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 993 384.31 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 1 214 149.31 euros
Pour former un bénéfice
distribuable de 2 207 533.62 euros

A titre de dividende global à l'associée unique..... 600 000.00 euros
Soit 639,66 euros par action

Le solde 1 607 533.62 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 1 607 533.62 euros.

L'associée unique constate que suite à la réduction de capital intervenue en date du 31 janvier 2021, il convient de régulariser le montant de la réserve légale et décide de modifier en conséquence le montant de la celle-ci qui s'élève à 25 000 euros et de le réduire à 18 760 euros soit à hauteur de 10 % du capital. La différence soit 6 240 euros est affectée au compte "Report à nouveau" qui s'élèvera à 1 613 773.62 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 21 avril 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 600 000.00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

11

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2021

- Dividende global distribué 300 000.00 €
soit, par titre 319.82 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% 300 000.00 €

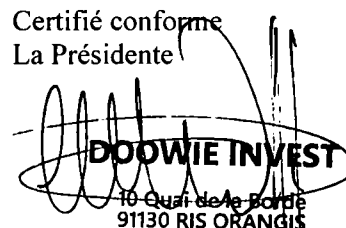
Exercice : 31/12/2020

- Dividende global distribué 150 000.00 €
soit, par titre 159.91 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% 150 000.00 €

Exercice : 31/12/2019

- Dividende global distribué 300 000.00 €
soit, par titre 319.82 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% 300 000.00 €

Certifié conforme
La Présidente


DOOWIE INVEST
10 Quai de la Borde
91130 RIS ORANGIS

SASU au capital de 10 000 €
Siret 824 326 045 00021 - NAF 5610A

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	15 569	15 569		257
Autres immobilisations incorporelles				28 750
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	402 397	233 698	168 698	79 458
Immob. en cours / Avances & acomptes	25 736		25 736	
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres titres immobilisés	55 050		55 050	5 310
Autres immobilisations financières	17 575		17 575	16 199
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	516 327	249 267	267 060	129 974
<i>Stocks</i>				
Marchandises	676 201	19 882	656 320	603 071
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	2 593 084	17 229	2 575 855	1 493 067
Fournisseurs débiteurs				3 829
Personnel	591		591	2 160
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	28 826		28 826	42 461
Autres créances	434		434	1 355
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	30 861		30 861	24 532
Disponibilités	1 414 486		1 414 486	1 312 424
Charges constatées d'avance	57 390		57 390	107 780
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 801 873	37 110	4 764 763	3 590 679
Ecarts de conversion - Actif				3 914
COMPTES DE REGULARISATION				3 914
TOTAL ACTIF	5 318 200	286 377	5 031 823	3 724 567

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
Le Représentant légal

DOOWIE INVEST
10 Quai de la Borda
91150 RISTORANGIS
SASU au capital de 10 000 €
Siret 824 326 045 00021 - NAF 5610A

 **Bilan**

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	187 600	187 600
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles	10 000	10 000
Report à nouveau	1 214 149	1 094 792
Résultat de l'exercice	993 384	419 357
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 430 134	1 736 749
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	100 000	103 914
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	100 000	103 914
Emprunts	136 751	226 685
Découverts et concours bancaires	2 343	1 501
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	139 094	228 186
Emprunts et dettes financières diverses	1 000	1 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 700	16 932
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	884 508	510 168
Personnel	442 650	272 352
Organismes sociaux	157 464	132 019
Etat, Impôts sur les bénéfices	182 914	68 341
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	356 351	189 921
Autres dettes fiscales et sociales	22 172	16 942
Dettes fiscales et sociales	1 161 550	679 574
Autres dettes	1 759	1 509
Produits constatés d'avance	292 023	446 536
TOTAL DETTES	2 488 633	1 883 904
Ecarts de conversion – Passif	13 056	
TOTAL PASSIF	5 031 823	3 724 567

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A7 PROTECTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 031 823 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 993 384 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 9 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2022



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 319		28 750	15 569
Immobilisations incorporelles	44 319		28 750	15 569
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 727			45 727
- Matériel de transport	121 875	108 825	20 357	210 344
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 991	18 284	949	146 326
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		25 736		25 736
Immobilisations corporelles	296 593	152 846	21 306	428 133
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	5 310	49 900	160	55 050
- Prêts et autres immobilisations financières	16 199	2 156	780	17 575
Immobilisations financières	21 509	52 056	940	72 625
ACTIF IMMOBILISE	362 420	204 902	50 996	516 327



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		152 846	52 056	204 902
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		152 846	52 056	204 902
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste	14 375			14 375
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	14 375	21 306	940	36 621
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	28 750	21 306	940	50 996



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 312	257		15 569
Immobilisations incorporelles	15 312	257		15 569
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	19 132	3 123		22 255
- Matériel de transport	102 725	17 998	20 357	100 366
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	95 277	16 749	949	111 077
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	217 135	37 869	21 306	233 698
ACTIF IMMOBILISE	232 446	38 126	21 306	249 267



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<i>Ventilation des dotations</i>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	257	26 393	26 650
Eléments amortis selon autre mode		11 477	11 477
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	257	37 869	38 126
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		21 306	21 306
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		21 306	21 306



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 697 900 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 575		17 575
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 593 084	2 572 410	20 674
Autres	29 851	29 851	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 390	57 390	
Total	2 697 900	2 659 651	38 249
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	20 903
Intérêts courus à recevoir	720
Total	21 623



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	3 914		3 914		
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer	100 000				100 000
Autres provisions pour risques et charges					
Total	103 914		3 914		100 000
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières			3 914		
Exceptionnelles					

Provision pour risque suite à procédure prud'homale entamée par un ex-salarié.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 479 933 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	2 343	2 343		
– à plus de 1 an à l'origine	136 751	80 946	55 805	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 000	1 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	884 508	884 508		
Dettes fiscales et sociales	1 161 550	1 161 550		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 759	1 759		
Produits constatés d'avance	292 023	292 023		
Total	2 479 933	2 424 128	55 805	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	89 934			
(**) Dont envers les associés				

 **Notes sur le bilan****Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	124 780
Dettes provis. pr congés à payer	63 166
Personnel – autres charges à payer	376 775
Charges sociales s/congés à payer	26 549
Charges sociales – charges à payer	73 220
Etat – autres charges à payer	4 218
Prov t. apprentissage	871
Contribution dialogue social	150
Charges à payer evae	11 521
Clients – avoirs à établir	1 759
Total	683 009

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Etudes et prestations	398		
Sous traitance	1 860		
Locations mobilières	3 162		
Entretiens et maintenances	9 507		
Assurances	10 244		
Abonnements / documentations	3 702		
Séminaires	7 974		
Marketing	3 184		
Cadeaux	2 400		
Salons / expositions	11 983		
Télécom	2 976		
Total	57 390		



Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Marchandises / transports installations	184 779		
Maintenances	107 243		
Total	292 023		



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 54 218 euros

A7 PROTECTION

Société par actions simplifiée au capital de 187 600 euros
Siège social : 10 Quai de la Borde les Rives de Seine
91130 RIS ORANGIS
407991876 RCS EVRY

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS *(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)*

Concernant la société suivante :

Dénomination : **A7 PROTECTION**

Forme juridique : **société par actions simplifiée**

Numéro unique d'identification - (Siren) : **407 991 876 RCS EVRY**

Représentée par :

la société DOOWIE INVEST, représentée par Jean-Christophe LAMBOURG

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Pour la société DOOWIE INVEST
Représentée par Jean-Christophe LAMBOURG

DOOWIE INVEST
10 Quai de la Borde
91130 RIS ORANGIS
SASU au capital de 10 000 €
Siret 824 326 045 00021 - NAF 5610A

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS

Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine
91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS**

LE 31 DECEMBRE 2022

PHILIPPE Olivier – Commissaire aux comptes

Compagnie Régionale de Paris

79 avenue de la Cour de France – 91260 JUVISY SUR ORGE

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS

Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine

91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

Exercice clos le 31/12/2022

À l'actionnaire unique de la société A7 PROTECTION

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale du 12 mai 2017 j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS A7 PROTECTION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A7 PROTECTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons tout particulièrement analysé les travaux en-cours et aucune anomalie significative n'a été identifiée.



Les comptes annuels ont été réalisés dans la continuité des règles et méthodes comptables et n'appellent pas de remarques particulières significatives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

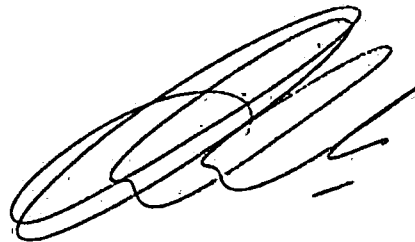
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative



provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Juvisy sur Orge, le 21 mars 2023

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke.

Olivier PHILIPPE
Commissaire aux comptes

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	15 569	15 569		257
Autres immobilisations incorporelles				28 750
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	402 397	233 698	168 698	79 458
Immob. en cours / Avances & acomptes	25 736		25 736	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	55 050		55 050	5 310
Autres immobilisations financières	17 575		17 575	16 199
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	516 327	249 267	267 060	129 974
Stocks				
Marchandises	676 201	19 882	656 320	603 071
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 593 084	17 229	2 575 855	1 493 067
Fournisseurs débiteurs				3 829
Personnel	591		591	2 160
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	28 826		28 826	42 461
Autres créances	434		434	1 355
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	30 861		30 861	24 532
Disponibilités	1 414 486		1 414 486	1 312 424
Charges constatées d'avance	57 390		57 390	107 780
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 801 873	37 110	4 764 763	3 590 679
Ecarts de conversion - Actif				3 914
COMPTES DE REGULARISATION				3 914
TOTAL ACTIF	5 318 200	286 377	5 031 823	3 724 567

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Bilan**

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	187 600	187 600
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles	10 000	10 000
Report à nouveau	1 214 149	1 094 792
Résultat de l'exercice	993 384	419 357
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 430 134	1 736 749
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	100 000	103 914
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	100 000	103 914
Emprunts	136 751	226 685
Découverts et concours bancaires	2 343	1 501
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	139 094	228 186
Emprunts et dettes financières diverses	1 000	1 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 700	16 932
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	884 508	510 168
Personnel	442 650	272 352
Organismes sociaux	157 464	132 019
Etat, Impôts sur les bénéfices	182 914	68 341
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	356 351	189 921
Autres dettes fiscales et sociales	22 172	16 942
Dettes fiscales et sociales	1 161 550	679 574
Autres dettes	1 759	1 509
Produits constatés d'avance	292 023	446 536
TOTAL DETTES	2 488 633	1 883 904
Ecart de conversion – Passif	13 056	
TOTAL PASSIF	5 031 823	3 724 567

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

ANNEXE

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A7 PROTECTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 031 823 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 993 384 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 9 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2022

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 319		28 750	15 569
Immobilisations incorporelles	44 319		28 750	15 569
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 727			45 727
- Matériel de transport	121 875	108 825	20 357	210 344
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 991	18 284	949	146 326
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		25 736		25 736
Immobilisations corporelles	296 593	152 846	21 306	428 133
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	5 310	49 900	160	55 050
- Prêts et autres immobilisations financières	16 199	2 156	780	17 575
Immobilisations financières	21 509	52 056	940	72 625
ACTIF IMMOBILISE	362 420	204 902	50 996	516 327

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		152 846	52 056	204 902
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		152 846	52 056	204 902
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	14 375			14 375
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	14 375	21 306	940	36 621
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	28 750	21 306	940	50 996

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

**Notes sur le bilan**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 312	257		15 569
Immobilisations incorporelles	15 312	257		15 569
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	19 132	3 123		22 255
- Matériel de transport	102 725	17 998	20 357	100 366
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	95 277	16 749	949	111 077
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	217 135	37 869	21 306	233 698
ACTIF IMMOBILISE	232 446	38 126	21 306	249 267

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<i>Ventilation des dotations</i>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	257	26 393	26 650
Eléments amortis selon autre mode		11 477	11 477
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	257	37 869	38 126
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		21 306	21 306
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		21 306	21 306

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 697 900 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 575		17 575
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 593 084	2 572 410	20 674
Autres	29 851	29 851	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 390	57 390	
Total	2 697 900	2 659 651	38 249
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	20 903
Intérêts courus à recevoir	720
Total	21 623

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	3 914		3 914		
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	100 000				100 000
Total	103 914		3 914		100 000
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières			3 914		
Exceptionnelles					

Provision pour risque suite à procédure prud'homale entamée par un ex-salarié.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan****Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 479 933 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	2 343	2 343		
– à plus de 1 an à l'origine	136 751	80 946	55 805	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 000	1 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	884 508	884 508		
Dettes fiscales et sociales	1 161 550	1 161 550		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 759	1 759		
Produits constatés d'avance	292 023	292 023		
Total	2 479 933	2 424 128	55 805	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	89 934			
(**) Dont envers les associés				

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan****Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	124 780
Dettes provis. pr congés à payer	63 166
Personnel – autres charges à payer	376 775
Charges sociales s/congés à payer	26 549
Charges sociales – charges à payer	73 220
Etat – autres charges à payer	4 218
Prov t. apprentissage	871
Contribution dialogue social	150
Charges à payer cvac	11 521
Clients – avoirs à établir	1 759
Total	683 009

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Etudes et prestations	398		
Sous traitance	1 860		
Locations mobilières	3 162		
Entretiens et maintenances	9 507		
Assurances	10 244		
Abonnements / documentations	3 702		
Séminaires	7 974		
Marketing	3 184		
Cadeaux	2 400		
Salons / expositions	11 983		
Télécom	2 976		
Total	57 390		

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan**

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Marchandises / transports installations	184 779		
Maintenances	107 243		
Total	292 023		

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 ***Autres informations*****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 54 218 euros

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORMÉ
À L'ORIGINAL